

XXIX^e STAGE D'ÉTÉ

du 28 juillet au 9 août 2019



à Schönwald im Schwarzwald
(Bade-Wurtemberg)

CHERUBINI

Requiem en ut mineur

BEETHOVEN

avec

Dominique SOURISSE

Luigi CHERUBINI

En 1786, à l'âge de 26 ans, Luigi Cherubini s'installe définitivement à Paris, où il composera au rythme des régimes politiques qui s'y succèdent - Révolution, Directoire, Consulat, Empire, Restauration. Nommé par Louis XVIII Surintendant de la musique à la chapelle royale, il se voit confier la composition d'une messe de Requiem en mémoire de Louis XVI, qui sera chantée le 21 janvier 1817 dans la basilique St-Denis, vingt-quatre ans après l'exécution du roi.

La force dramatique et la qualité d'écriture de ce Requiem le rendront particulièrement populaire tout au long du XIX^e siècle, suscitant les louanges de Schumann, de Brahms, et même de Berlioz ; il fit l'admiration de Beethoven, pour les funérailles duquel il sera d'ailleurs interprété. Cette œuvre, héritière des grands chœurs révolutionnaires, charnière entre le Classicisme et le Romantisme, sera donc tout naturellement complétée par des extraits choisis chez Beethoven.

Ce stage est ouvert à toute personne ayant une pratique vocale ou chorale régulière. Les œuvres devront avoir été déchiffrées à l'avance, des fichiers de travail étant mis à disposition pour votre préparation personnelle, après acceptation de l'inscription. Deux concerts viendront clore le stage les 8 et 9 août, à Schönwald et en Forêt-Noire.

Schönwald im Schwarzwald

Fondé au XII^e siècle, Schönwald est un bourg résidentiel de quelque 2 400 habitants, classé comme "Station climatique de santé" (*Heilklimatische Kurort*), dans une haute vallée au cœur de la Forêt-Noire. Situé à 1 000 m d'altitude sur un plateau ensoleillé, c'est l'une des plus hautes communes d'Allemagne, côtoyant la ligne de partage des eaux entre le Rhin et le Danube - à mi-chemin des célèbres chutes d'eau de la Gutach (alimentant le Rhin), et de la source de la Breg (source principale du Danube).

Lieu de naissance de l'horloge à coucou (en 1737), c'est une étape sur la "Route des horloges d'Allemagne" (*Deutsche Uhrenstraße*), entourée de prairies, pâturages et fermes typiques de la Forêt-Noire. Le bourg offre toute l'année de nombreux services, commerces et activités sportives (piscines, ski, randonnée).

Dominique SOURISSE

Premiers prix de Direction d'orchestre et d'Écriture musicale du C.N.S.M. de Paris, Dominique Sourisse est chef de chœur et d'orchestre professionnel depuis plus de vingt ans. Outre l'oratorio, sa double compétence vocale et orchestrale le conduit actuellement à développer son activité lyrique : c'est ainsi qu'il a fondé OpEra 12 avec lequel il souhaite favoriser la diffusion de l'art lyrique en tant qu'art populaire. Également enseignant dans les Conservatoires de la ville de Paris et à Strasbourg, finaliste du concours de direction d'orchestre d'opéra "Blue Danube", Dominique Sourisse animera son dix-septième stage estival pour *Chant Choral et Musique Sacrée*.

Frais pédagogiques:

Individuel: 400 € – Étudiant, demandeur d'emploi: demi-tarif – Couple : conjoint demi-tarif
Partition et hébergement à la charge des stagiaires

Renseignements au 06 23 28 36 62 – contact@ccms.asso.fr

PROGRAMME

Technique vocale quotidienne, collective et par petits groupes (intervenants spécialisés).
Travail musical en répétition d'ensemble et par pupitre, interprétation et travail stylistique des œuvres au programme (langue de travail : français).

MATÉRIEL

L. Cherubini : Requiem en ut mineur
(édition Carus)

Détail du programme et références éditoriales sur le site www.ccms.asso.fr
Achat des partitions à la charge des stagiaires, fichiers de travail en libre téléchargement sur le site.
Possibilité d'envoi postal en cas de difficulté technique.

HORAIRES

9 h – 12 h et 14 h 30 – 18 h
Début du stage le dimanche 28 juillet à 14 h.
Demi-journée et journée de repos les 1er et 5 août.

PUBLIC

Toute personne ayant une pratique vocale ou chorale régulière.
Travail personnel préalable requis.
Effectif minimum : 40 participants.

FRAIS PÉDAGOGIQUES

Individuel : 400 €
Étudiant, demandeur d'emploi : demi-tarif
Couple : conjoint demi-tarif

Ce prix ne comprend pas l'adhésion individuelle obligatoire à l'association de 20 €.

HÉBERGEMENT

Catalogue des offres d'hébergement disponible sur www.ccms.asso.fr
Informations sur www.dasferienland.de
ou auprès de l'office de tourisme de Schönwald :
+49 77 22 86 08 31 – info@schoenwald.de
(allemand / anglais)

RENSEIGNEMENTS

+33 623 28 36 62 – contact@ccms.asso.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner à:

CHANT CHORAL ET MUSIQUE SACRÉE
8, rue Fischart – 67000 Strasbourg (France)
ou par courriel à: contact@ccms.asso.fr

NOM : Prénom :

Adresse :

..... Tél. domicile :

Date de naissance : Tél. portable :

Courriel :

Chantez-vous dans un chœur / lequel ?

Prenez-vous des cours de chant / dans quel cadre ?

Votre pupitre : Soprano I Soprano II Mezzo Alto

Ténor I Ténor II Baryton Basse

*Vous avez la possibilité de nous envoyer l'enregistrement d'un extrait de l'œuvre pour confirmation de votre pupitre.
À défaut, vous acceptez l'éventualité d'être classé différemment après constatation par les formateurs dans les premiers jours du stage (détails sur www.ccms.asso.fr).*

Comment avez-vous connu notre stage ?

Vous disposerez d'un véhicule pour un éventuel covoiturage : Oui Non

- **Arrhes : 100 € par personne** non remboursables sauf en cas de force majeure (chèque encaissé début juillet)
- **Adhésion C.C.M.S. : 20 € par personne**

Arrhes et adhésion à joindre en deux chèques séparés à l'ordre de CCMS, ou par virements SEPA :

IBAN : FR76 1020 7000 7321 2101 2928 847 **BIC** : CCBPFRPPMTG

Les inscriptions sont validées par le bureau de l'association, dans l'ordre de leur arrivée, sous réserve de l'équilibre des pupitres. Si votre bulletin nous parvient alors que votre pupitre est sur-représenté, vos chèques ne seront pas encaissés et, si vous le souhaitez, vous serez inscrit(e) sur liste d'attente jusqu'à ce que l'équilibre soit rétabli par l'inscription d'autres stagiaires.

Solde à régler à l'arrivée. Arrhes remboursées en cas d'annulation du stage par les organisateurs. Les organisateurs se réservent la possibilité d'annuler le stage qui ne compterait pas le nombre de participants requis au 1^{er} juin 2019.

DATE et SIGNATURE :